

L'OPERATION BINGO

L'opération BINGO, organisée à Roissy durant les mois de novembre et décembre 2014 a abouti à 90 découvertes de moyens de paiement pour une valeur totale de 9 244 827€ répartis ainsi :

6 chèques sans valeur, sans ordre et un chéquier entier (50 unités) ;

1 chèque de 44 900\$;

83 kg d'or puis 42,58 kg d'or expédiés du Togo vers le Liban ;

13 lingots d'or de 1 kg et 8 lingots de 500 gr ;

78 découvertes de cartes prépayées dont le montant était impossible à déterminer ;

2 ordres de transfert de fonds pour 20 000€ ;

40 faux billets de 50 euros dans un envoi postal en provenance des Pays-Bas. Les faux billets ont été remis à l'OCRFM et proviennent manifestement d'individus impliqués dans le trafic de produits stupéfiants ;

651 chèques mandats poste pour un total de 631470 US\$ découverts dans un envoi de fret express en provenance du Togo et à destination des Philippines.

L'objectif de l'opération était d'améliorer la connaissance de ces flux et d'évaluer le phénomène de la circulation de moyens de paiement dans le fret, dans le but d'appuyer les démarches de la France visant à étendre le périmètre de l'obligation déclarative communautaire.

AU NIVEAU INTERNATIONAL :

La France a demandé l'extension de cette obligation déclarative aux frontières de l'Union, qui suppose la modification d'un règlement européen (le règlement (CE) n° 1889/2005 du 26 octobre 2005 du Parlement européen et du Conseil relatif au contrôle de l'argent liquide entrant et sortant de la Communauté).